

CABINET SAADI
EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAJE

Société civile au capital variable

**119 bd du Montparnasse
75006 Paris**

R.C.S. PARIS B 418 049 961

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2020



MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES - PARIS — MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - PARIS



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2020

Madame, Monsieur, chers Membres,

En application de l'article L.225-38 du nouveau Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions ci-dessous dont nous avons été avisés par votre Président.

1 - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

NEANT

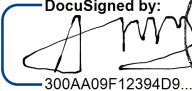
2 - CONVENTION CONCLUE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

- **Personne concernée : Associés, administrateur : M BREUIL, M SALOMON et MME PLANTIVE**

- Nature et modalité de la convention : attribution de jetons de présence
M BREUIL, M SALOMON et MME PLANTIVE pour un montant total de 8 400 €
- Nature et modalité de la convention : rémunération du président
M SALOMON pour 41 193 €

Paris, le 25 Mai 2021

M.SAADI
Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:

300AA09F12394D9...
